

Filles et garçons

sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

2015



Sauf mention contraire,
toutes les sources sont MENESR-DEPP.

**Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**
Direction de l'évaluation, de la prospective
et de la performance

Directrice de la publication
Catherine Moisan

Rédactrice en chef
Mireille Dubois

Secrétaire de rédaction
Bernard Javet

Maquettiste
Frédéric Voiret

Filles et garçons

sur le chemin de l'égalité
de l'école à l'enseignement supérieur

Le Code de l'éducation confie aux écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur la mission de « favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation ».

Cette ambition, qui découle du principe d'égalité inscrit dans notre Constitution et se décline dans la politique ministérielle et interministérielle conduite depuis 2012, est essentielle, pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mais aussi pour notre économie qui, plus encore qu'hier, a besoin de tous les talents de notre pays.

Le défi à relever est considérable comme en atteste la série de statistiques que le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche rend publique, à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes. L'examen de la réussite comparée des filles et des garçons depuis le primaire jusqu'à l'entrée dans la vie active illustre la persistance de parcours très différenciés entre filles et garçons et le paradoxe d'une réussite scolaire des filles qui achoppe au moment de l'insertion professionnelle.

Cette situation n'est pas acceptable. Parce qu'elle n'est pas le fruit du hasard et qu'elle a des répercussions sur les carrières professionnelles, elle appelle une réponse globale, volontaire, ambitieuse, qui implique au-delà de l'école et de l'enseignement supérieur des évolutions dans toute la société. C'est le sens de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Mais pour changer durablement les choses, la contribution de l'École est fondamentale. Présidents ou chefs d'établissements, enseignants et chercheurs, personnels d'orientation, parents, nous devons agir ensemble sur les préjugés et les pratiques qui enferment filles et garçons dans des avenir prédéterminés, et ouvrir enfin à tous les élèves et étudiants le champ des possibles. Tous les acteurs de l'école et de l'enseignement supérieur sont, à nos côtés, pleinement engagés pour que les évolutions déjà à l'œuvre s'accélèrent.

La loi sur la refondation de l'école et la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche de juillet 2013 ont fondé les bases d'une politique de l'égalité. Avec le plan et les outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, avec la feuille de route ambitieuse que nous nous sommes donnée pour 2015, avec les nouveaux dispositifs pour l'orientation (SPRO, PIIODMEP, dispositifs - 3 / + 3) nous agissons et agirons sur tous les leviers : sensibiliser les familles, former les personnels, faire progresser les garçons, encourager les filles à s'engager dans des parcours scientifiques et techniques, développer la mixité des filières et des métiers pour offrir à chacun les meilleures chances de réalisation de ses potentialités et de ses aspirations.

Cette série statistique est une source de réflexion pour tous. C'est aussi une source précieuse pour l'action, afin que nous soyons, avec nos partenaires, au rendez-vous de la mobilisation nécessaire au service des jeunes et de l'égalité.



NAJAT VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

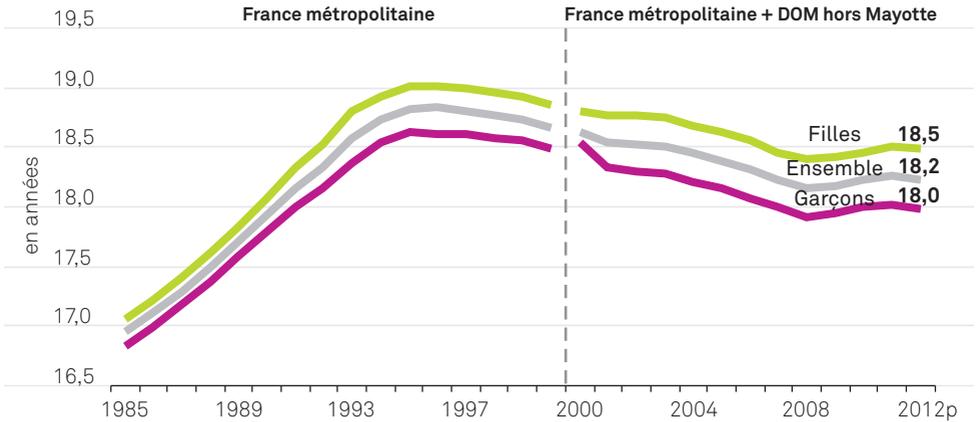


GENEVIÈVE FIORASO
Secrétaire d'État chargée
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

1. La scolarisation

► Des filles scolarisées plus longtemps...

Espérance de scolarisation de 2 à 29 ans : 18,5 années pour une fille et 18,0 pour un garçon

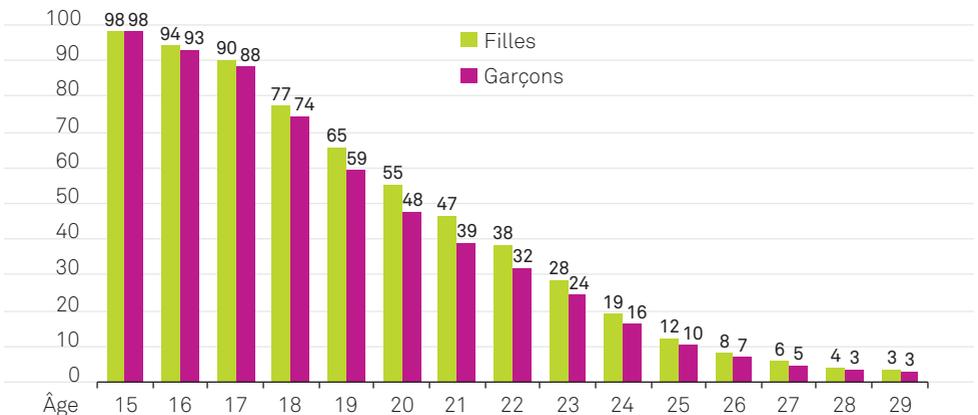


Lecture : une fille de 2 ans, entrant à l'école en 2012, peut espérer 18,5 années de formation initiale si elle rencontre, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées en 2012. Tous les modes de scolarisation, y compris l'apprentissage, sont pris en compte.

Champ : Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

Taux de scolarisation des jeunes de 15 à 29 ans en 2012 (%)



Lecture : en 2012, 77 % des filles de 18 ans sont scolarisées, contre 74 % des garçons du même âge.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

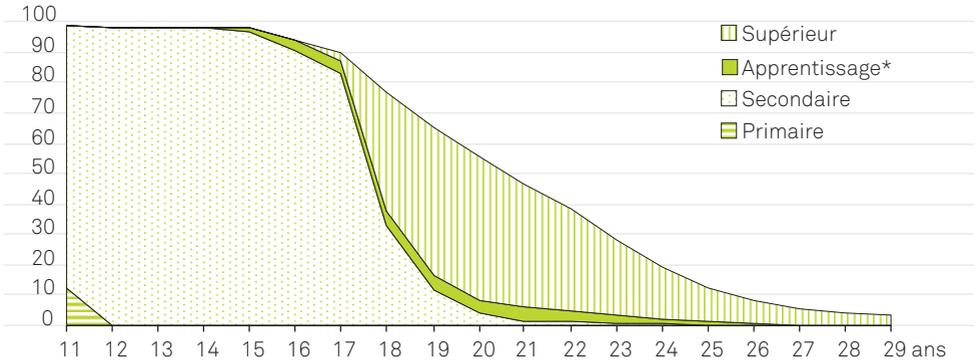
Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES (données provisoires).

1. La scolarisation

► ... et pas toujours aux mêmes endroits

Taux de scolarisation des jeunes âgés de 11 à 29 ans en 2012 (%)

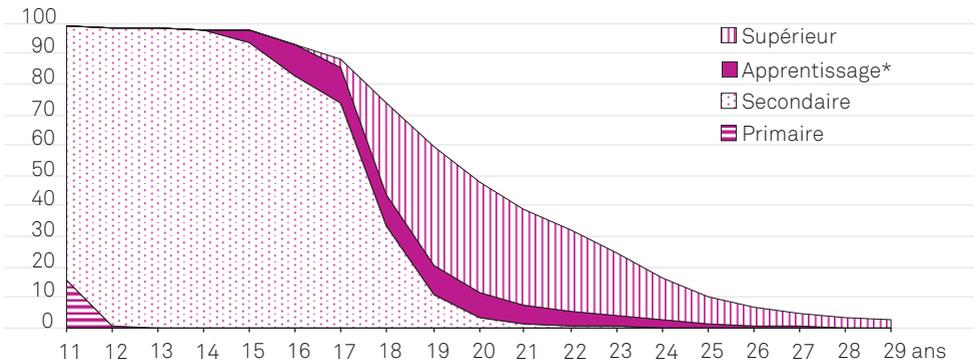
Filles



* Apprentissage dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

Lecture : en 2012, sur 100 filles âgées de 18 ans, 77 sont scolarisées : 33 dans le secondaire sous statut scolaire, 4 en apprentissage, 40 dans l'enseignement supérieur.

Garçons



* Apprentissage dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

Lecture : en 2012, sur 100 garçons âgés de 18 ans, 74 sont scolarisés : 33 dans le secondaire sous statut scolaire, 11 en apprentissage, 30 dans l'enseignement supérieur.

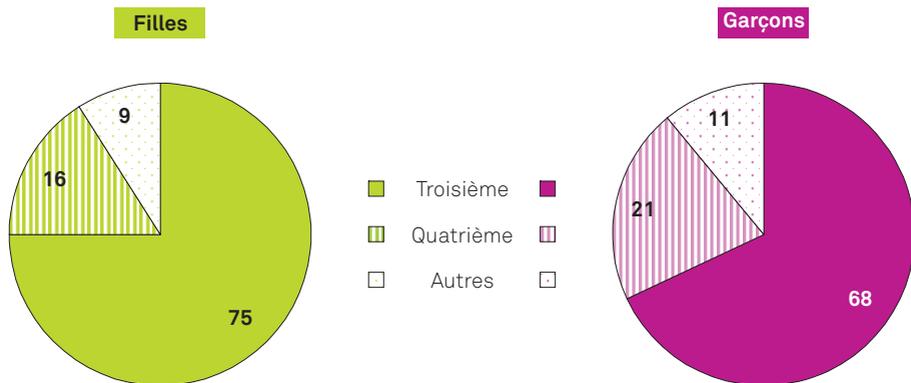
Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES (données provisoires).

1. La scolarisation

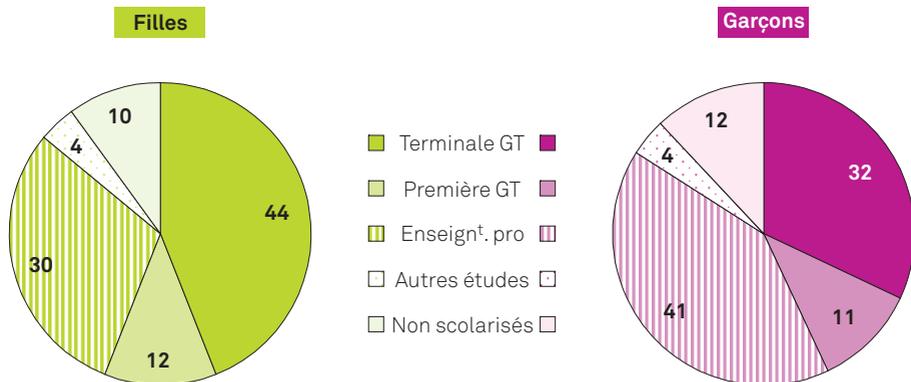
► Où sont scolarisés les filles et les garçons en 2012 ?

À 14 ans...



Lecture : en 2012 et à 14 ans, 75 % des filles et 68 % des garçons sont scolarisés en classe de troisième.

... et à 17 ans



Lecture : en 2012 et à 17 ans, 44 % des filles et 32 % des garçons sont scolarisés en classe de terminale générale et technologique.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation des apprentis.

2. La mixité à l'école

► Un garçon pour une fille... mais pas toujours

	Rentrée 2013	
	Effectifs en milliers	Filles en %
Élèves, étudiants et apprentis	15 313,6	49,7
Nombre d'élèves des premier et second degrés (MENESR)	12 233,4	49,3
Premier degré	6 760,6	48,9
Second degré	5 472,8	49,8
Collégiens (1 ^{er} cycle et Segpa)	3 332,0	48,9
Lycéens (2 nd cycle général et technologique)	1 470,6	54,1
dont terminale S	171,3	45,9
dont terminale ES	106,9	60,5
dont terminale L	52,8	78,8
dont terminale STI2D	27,7	7,0
dont terminale STL	7,7	56,2
dont terminale STMG	68,5	53,7
dont terminale ST2S	25,7	91,3
Lycéens professionnels (2 nd cycle professionnel)	670,3	44,8
dont CAP de la production	63,9	19,7
dont CAP des services	56,6	70,6
dont baccalauréat professionnel et BMA de la production	226,4	11,8
dont baccalauréat professionnel et BMA des services	314,8	68,3
Nombre d'élèves premier et second degrés autres ministères¹	220,2	47,5
Nombre d'étudiants	2 429,9	55,3
dont CPGE	83,5	42,0
dont STS	255,0	50,4
dont universités (hors DUT et formations d'ingénieurs)	1 358,0	58,9
dont DUT	115,8	39,2
dont formations d'ingénieurs	137,3	27,1
Nombre d'apprentis² (y compris préapprentis en CFA)	430,1	32,2
dont apprentis du secondaire	286,3	28,9
dont apprentis du supérieur	138,0	39,2

1. Ministères en charge de l'agriculture et de la santé (établissements hospitaliers et médico-éducatifs).

2. Données définitives.

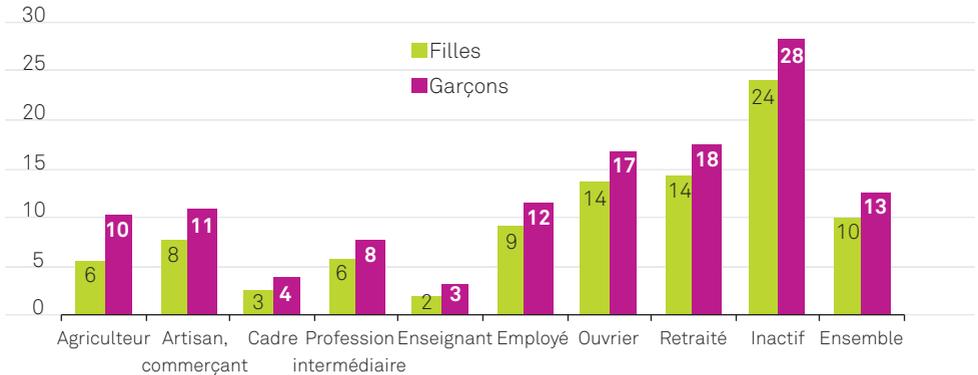
Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

3. De l'école au collège

► Les filles sont moins souvent en retard scolaire que les garçons, quel que soit le milieu social d'origine

Proportion d'élèves en retard à l'entrée en sixième selon l'origine sociale en 2013 (%)

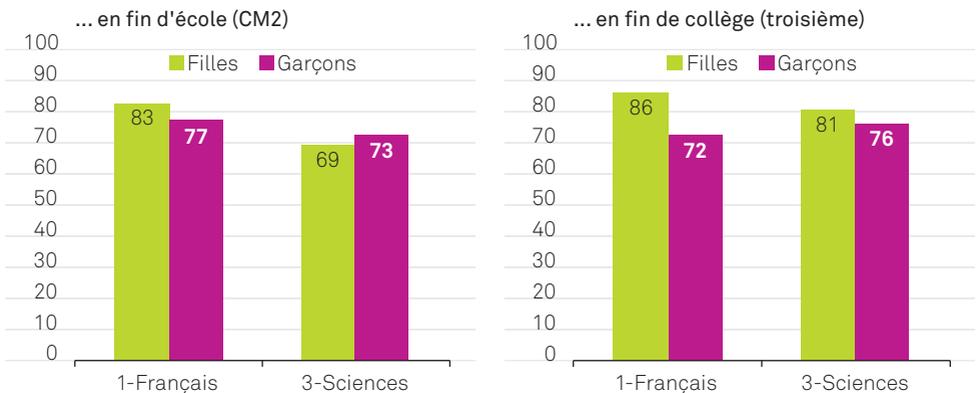


Lecture : en 2013, 14 % des filles et 17 % des garçons appartenant à une famille de catégorie socioprofessionnelle « ouvrier » sont entrés en sixième avec au moins un an de retard.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

► Les filles meilleures en français devant les garçons en sciences en fin de collège

Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences du socle en 2013 (%)



Lecture : en CM2, 69 % des filles et 73 % des garçons maîtrisent la compétence 3 du socle (principaux éléments de mathématiques, culture scientifique et technologique).

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé sous contrat, MENESR.

Source : MENESR-DEPP - Évaluation des compétences du socle en fin d'école et fin de collège (mai 2013).

4. Le second degré

► Plus de garçons en option découverte professionnelle...

Découverte professionnelle en troisième, rentrée 2013

	Nombre d'élèves	Part des élèves de troisième (%)	Part des filles (%)
Découverte professionnelle 3 heures	85 666	10,9	48,3
Découverte professionnelle 6 heures	34 240	4,4	35,6
Ensemble	119 906	15,3	44,7

Lecture : 15,3 % des élèves de troisième suivent un enseignement optionnel de découverte professionnelle. Parmi eux, 44,7 % sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

► ... plus de filles en sections européennes ou internationales...

Scolarisation en sections européennes ou internationales, rentrée 2013

	Part des filles (%)	
	en section	au total
Sixième-cinquième	53,5	49,1
Quatrième-troisième	58,7	49,4
Seconde générale et technologique	61,6	53,6
Première et terminale générale	61,4	55,8
Première et terminale technologique	53,3	50,8
Enseignement professionnel	52,2	44,8
Ensemble	59,4	50,0

Lecture : 59,4 % des élèves inscrits dans une section européenne ou internationale sont des filles, alors qu'elles représentent 50,0 % des élèves du second degré (hors classes préprofessionnelles et enseignement adapté).

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

► ... quelle que soit la langue de la section

	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Portugais	Russe et langues orientales	Autres	Ensemble
Sections européennes	250 992	43 742	49 346	12 904	631	2 291	42	359 948
Sections internationales	11 601	1 634	2 560	1 252	678	1 473	614	19 812
Part des filles (%)	59,4	55,8	63,0	60,7	58,9	54,2	54,6	59,4

Lecture : 63,0 % des élèves scolarisés en section linguistique d'espagnol sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

4. Le second degré

► À notes équivalentes au brevet, filles et garçons font des vœux semblables

Vœux d'orientation des garçons et des filles en fin de troisième générale (%)

Moyenne des notes au contrôle continu du brevet	Filles				Garçons			
	Seconde généré. & techno.	Seconde prof.	CAP	Redoublement	Seconde généré. & techno.	Seconde prof.	CAP	Redoublement
Moins de 9 sur 20	16	58	22	4	15	54	29	3
Entre 9 et 13	70	25	4	1	67	27	5	1
Plus de 13 sur 20	96	3	0	0	94	5	1	0
Ensemble	73	21	5	1	63	27	9	1

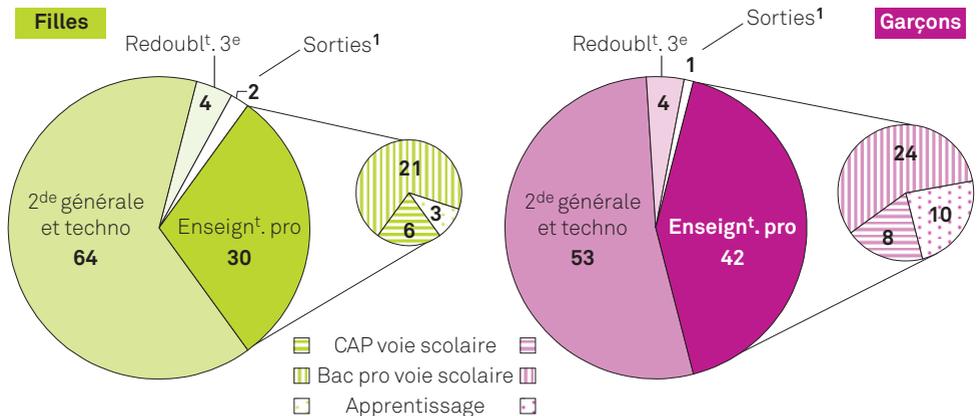
Lecture : lorsqu'elles ont obtenu des notes entre 9 et 13 au contrôle continu, 70 % des filles veulent s'orienter en seconde générale et technologique et 25 % en seconde professionnelle. Les garçons, dans la même situation, font des vœux semblables : respectivement 67 % et 27 %.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Source : MENESR-DEPP - Panel de la DEPP, élèves entrés en sixième en 2007.

► À la fin du collège, les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique

Orientations prises en 2012 après la classe de troisième (%)



1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail, ou départs à l'étranger.

Lecture : 30 % des filles scolarisées en troisième en 2011 se sont orientées en 2012 vers l'enseignement professionnel, dont 3 % avec le statut d'apprentie pour préparer un CAP ou un baccalauréat professionnel.

Champ : France métropolitaine + DOM - Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

4. Le second degré

► Les filles font plus des choix d'enseignements littéraires et les garçons d'enseignements scientifiques ou technologiques

Enseignements d'exploration suivis en seconde générale et technologique à la rentrée 2013 (%)

Profils des enseignements d'exploration	Choix des filles	Choix des garçons
Profil économie-gestion (SES + PFEG)¹	5,1	5,9
Profil lettres, langues, arts	42,3	21,8
<i>dont profil lettres, langues, arts avec sciences économiques et sociales</i>	36,7	18,4
Littérature et société	20,6	9,7
Troisième langue vivante	8,4	4,4
Arts ²	10,7	5,7
Latin et/ou grec ancien (avec ou sans troisième langue vivante)	2,7	2,0
Profil scientifique ou technologique	52,6	72,3
<i>dont profil scientifique ou technologique avec sciences économiques et sociales</i>	45,4	57,7
Méthodes et pratiques scientifiques	30,3	35,2
Sciences de l'ingénieur	1,9	12,9
Sciences et laboratoire	8,5	8,8
Santé et social	5,9	1,1
Création et innovation technologiques	1,1	5,9
Biotechnologies	1,9	1,6
Sciences de l'ingénieur + création et innovation technologiques	0,4	4,9
Biotechnologies + santé et social ou sciences et laboratoire	1,9	0,5
Autres profils scientifiques ou technologiques (y compris EPS)	0,6	1,3
Tous profils	100,0	100,0
Effectifs d'élèves (en milliers)	283	245

1. Sciences économiques et sociales + principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

2. Arts : patrimoine, arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du cirque, création et culture design.

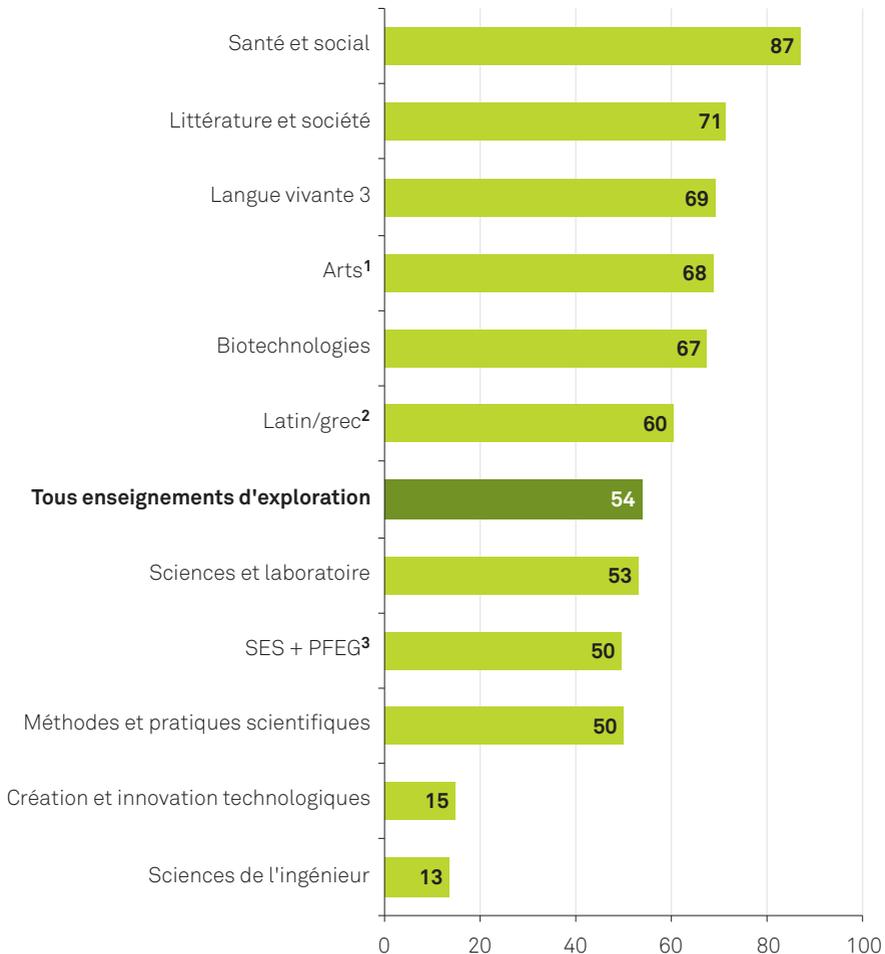
Lecture : en 2013, 1,9 % des filles en seconde générale et technologique ont choisi l'enseignement « Sciences de l'ingénieur », contre 12,9 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

4. Le second degré

► **Conséquence de ces choix, la mixité est rarement atteinte : 87 % de filles en santé-social et 87 % de garçons en sciences de l'ingénieur**

Part des filles de seconde GT dans les différents enseignements d'exploration à la rentrée 2013 (%)



1. Arts : patrimoine, arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du cirque, création et culture design.

2. Latin/grec : latin et/ou grec ancien.

3. Sciences économiques et sociales + principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

Lecture : en 2013, sur 100 élèves de seconde générale et technologique qui suivent l'enseignement d'exploration « méthodes et pratiques scientifiques », 50 sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

4. Le second degré

► **En fin de seconde GT, les choix de séries diffèrent : les filles vont davantage vers les premières ES et L et les garçons vers les premières scientifiques...**

Orientations prises en 2012 à l'issue de la seconde générale et technologique (%)

	Filles	Garçons
Première générale	64,7	58,6
- Première S	28,6	38,4
- Première ES	22,1	16,0
- Première L	14,0	4,2
Première technologique	21,4	24,8
- Première STI2D, STL, STAV	2,9	12,1
- Premières technologiques tertiaires ¹	18,5	12,7
Réorientation vers la voie professionnelle²	4,7	6,2
Seconde générale et technologique (redoublement)	8,1	9,9
Sorties³	1,1	0,5
Ensemble	100,0	100,0

1. Principalement STMG (gestion), ST2S (santé-social), STD2A (arts appliqués).

2. Y compris vers l'apprentissage

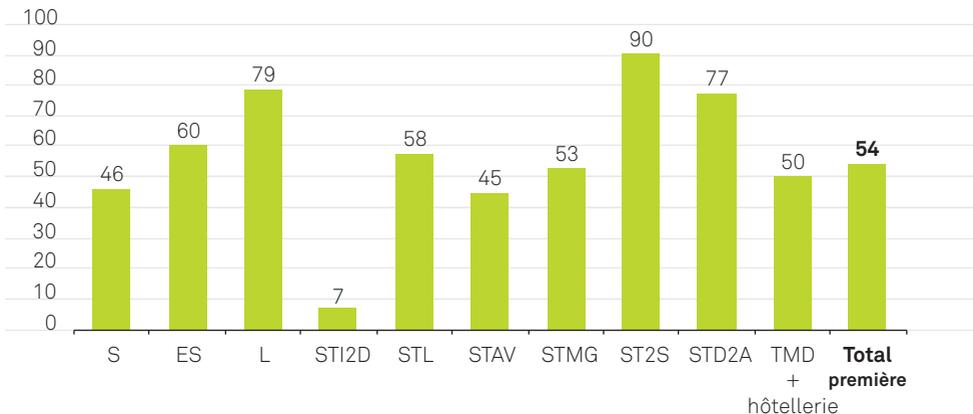
3. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail, ou départs à l'étranger.

Lecture : 28,6 % des filles scolarisées en 2011 en seconde générale ont intégré une première S en 2012 alors que c'est le cas de 38,4 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM - Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

► **... ce qui produit peu de parité dans les séries**

Part des filles selon la série de première générale et technologique à la rentrée 2013 (%)

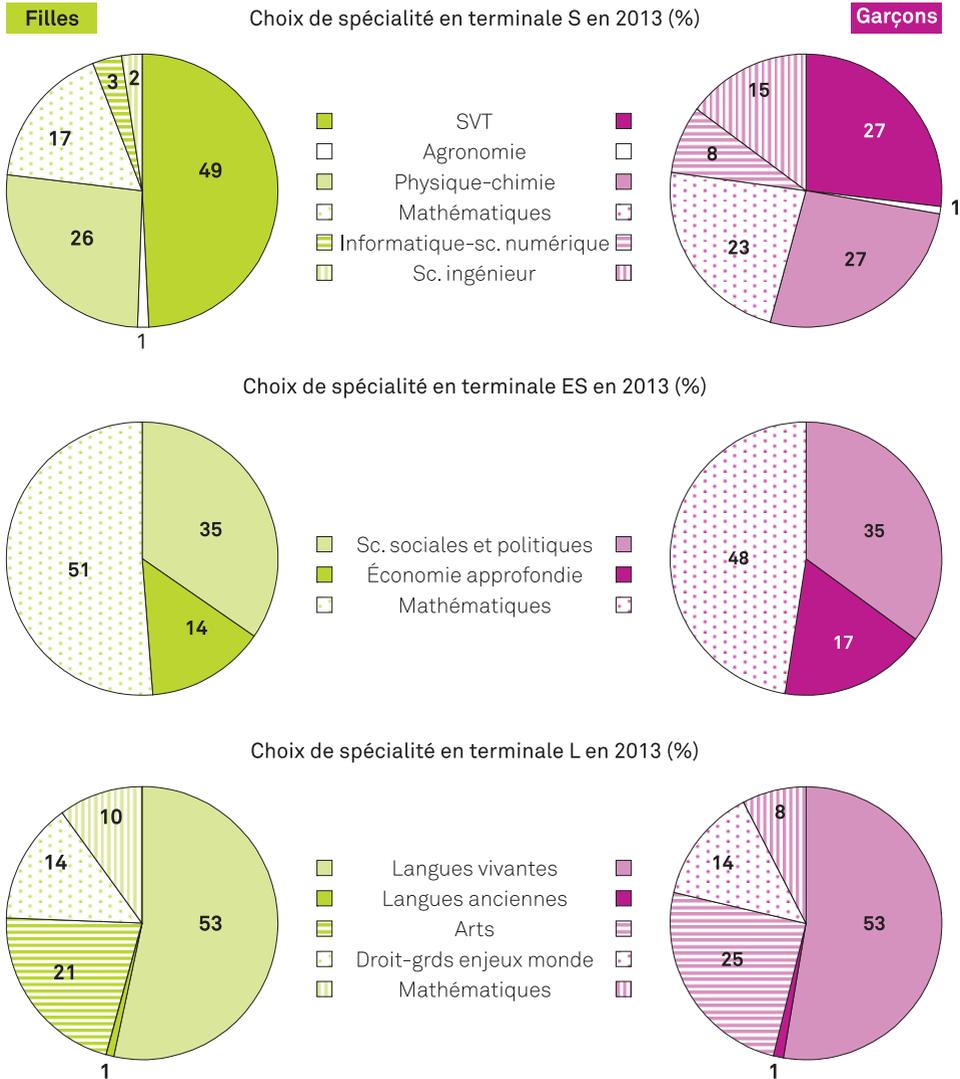


Lecture : sur 100 élèves de première S à la rentrée 2013, 46 sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, tous ministères.

4. Le second degré

► Les filles et les garçons de terminale ne font pas les mêmes choix d'enseignement de spécialité, surtout en terminale S...



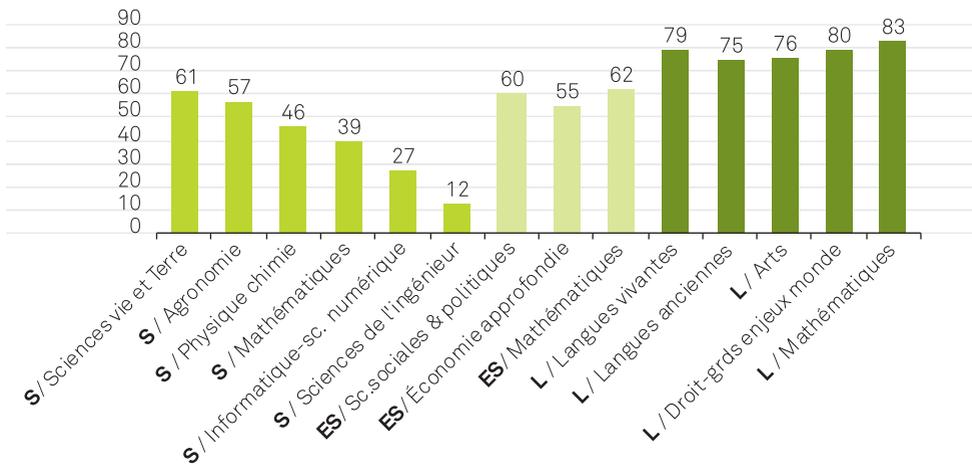
Lecture : à la rentrée 2013, 49 % des filles et 27 % des garçons inscrits en terminale S choisissent Sciences de la vie et de la Terre (SVT) comme enseignement de spécialité.

France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, tous ministères.

4. Le second degré

► ... en conséquence, la parité n'est jamais atteinte, même si certains enseignements s'en approchent

Part des filles en terminale générale selon la série et l'enseignement de spécialité à la rentrée 2013 (%)

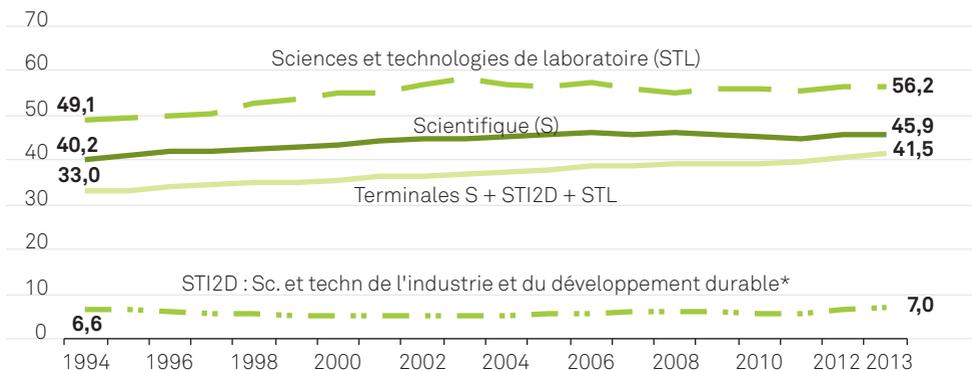


Lecture : en 2013, sur 100 élèves de terminale S qui ont choisi l'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre, 61 sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, tous ministères.

► 41,5 % des élèves des terminales scientifiques (S, STI2D et STL) sont des filles

Part des filles en terminales des filières scientifiques (%)



* Remplace la série Sciences et technologie industrielle (STI) hors spécialité arts appliqués en terminale à partir de la rentrée 2012 ; inclut la série Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant (STAV).

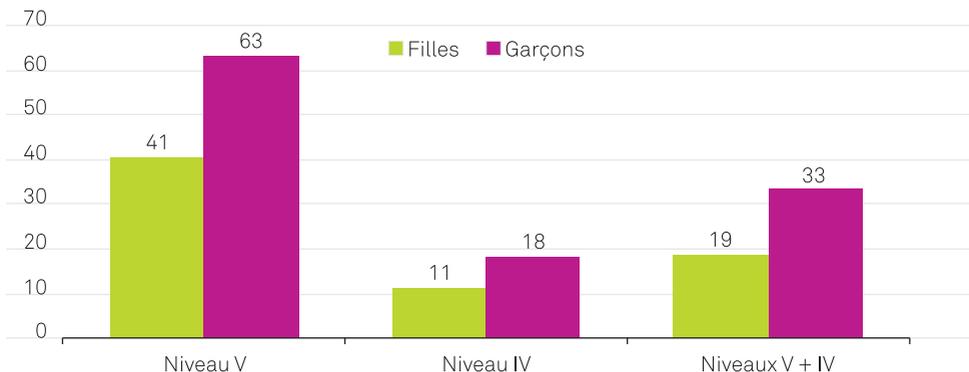
Lecture : en 2013, 45,9 % des élèves inscrits en terminale générale S sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MENESR.

4. Le second degré

► Des lieux et des types de scolarisation différents dans l'enseignement professionnel : les filles vont peu en apprentissage...

Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel en 2013 (%)

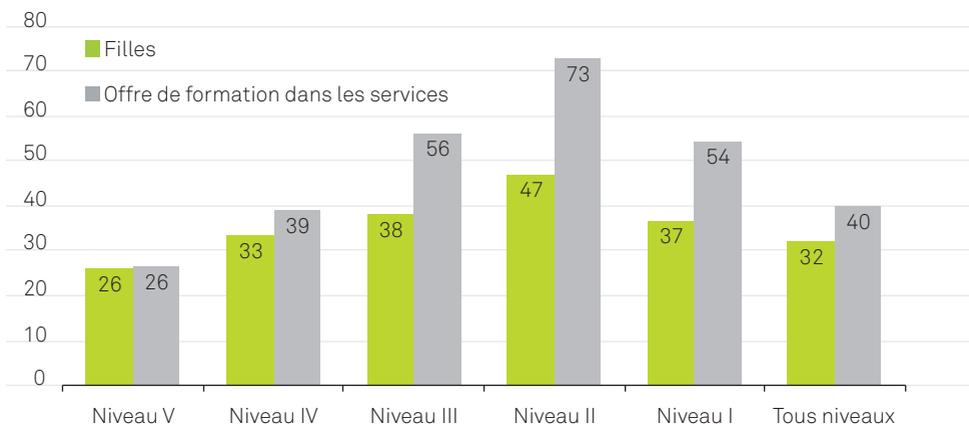


Lecture : en 2013, 19 % des filles et 33 % des garçons qui suivent un second cycle professionnel de niveau V ou IV le font dans le cadre de l'apprentissage.

Champ : France métropolitaine + DOM – Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

► ... mais leur part augmente avec le niveau de la formation, en relation avec l'offre de formation dans les spécialités des services

Proportion de filles en apprentissage et part de l'apprentissage dans les services selon le niveau de formation en 2013 (%)



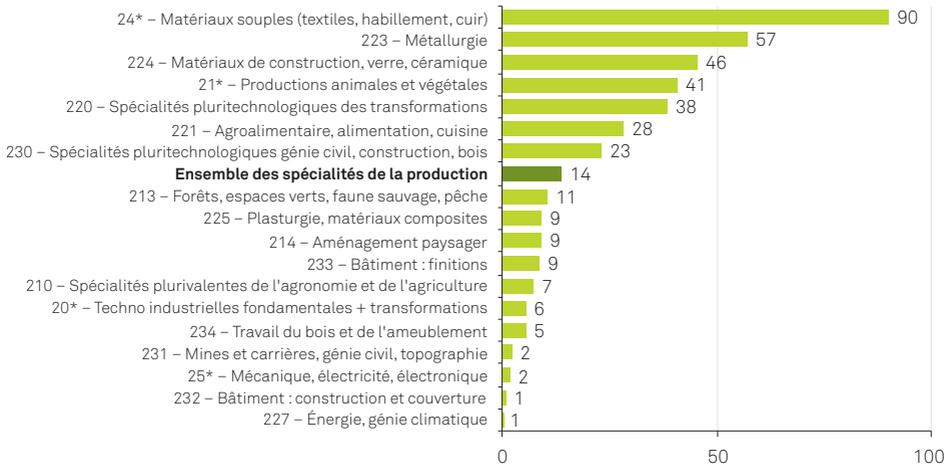
Lecture : en 2013, 26 % des apprentis de niveau V sont des filles ; elles représentent 47 % des apprentis de niveau II. Au niveau V, 26 % des diplômés préparés par les apprentis relèvent des spécialités des services contre 73 % au niveau II.

Champ : France métropolitaine + DOM – Ensemble des centres de formation d'apprentis.

4. Le second degré

► La mixité est rarement atteinte dans l'enseignement professionnel : tant dans le domaine de la production...

Part des filles dans les spécialités de la production en 2013 (%)



* Regroupements de spécialités.

Lecture : en 2013, 14 % des élèves ou apprentis qui préparent un diplôme dans les spécialités de la production sont des filles.

► ... que dans le domaine des services

Part des filles dans les spécialités des services en 2013 (%)



* Regroupements de spécialités.

** Il s'agit du baccalauréat professionnel gestion-administration qui remplace, à partir de la rentrée 2012, les baccalauréats professionnels comptabilité et secrétariat.

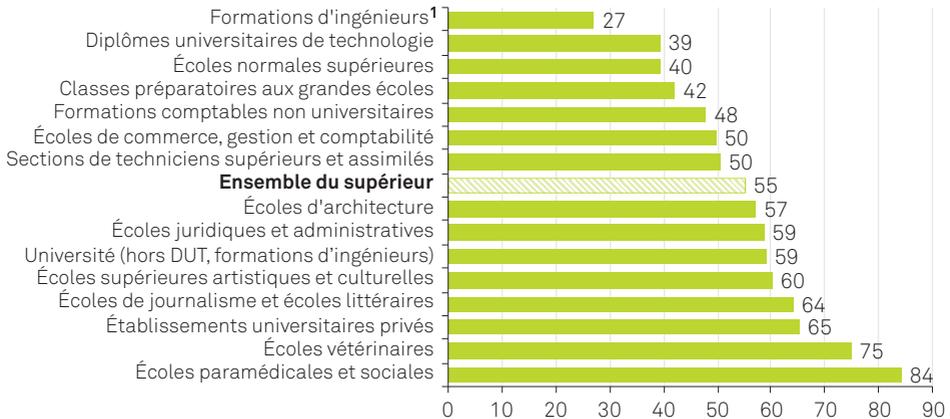
Lecture : en 2013, 71 % des élèves ou apprentis qui préparent un diplôme dans les spécialités des services sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM – Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

5. Après le baccalauréat

► De nombreuses formations de l'enseignement supérieur sont peu mixtes

Part des filles dans l'enseignement supérieur selon la formation ou le type d'institution en 2013 (%)



1. Ensemble des formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris formations en partenariat.

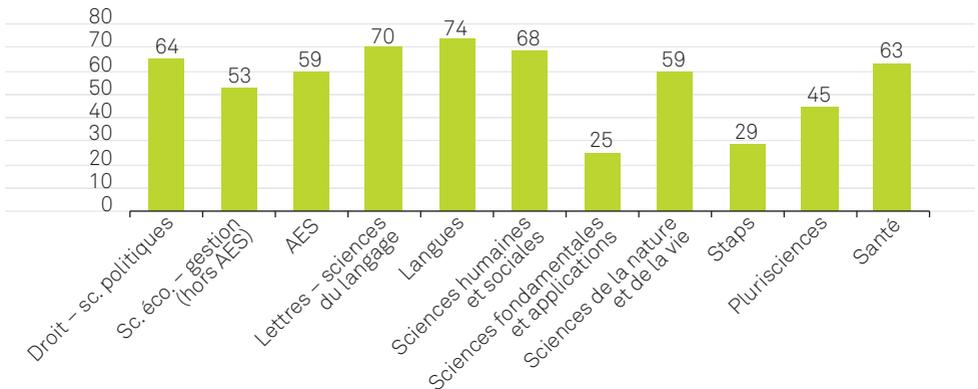
Lecture : en 2013, les filles représentent 75 % des inscrits en écoles vétérinaires.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI, SIES.

► À l'université, plus de 70 % de femmes en lettres et en langues, moins de 30 % en sciences fondamentales et en Staps

Part des femmes à l'université selon la discipline en 2013 (%)



Lecture : en 2013, 64 % des étudiants inscrits en « droit-sciences politiques » sont des femmes.

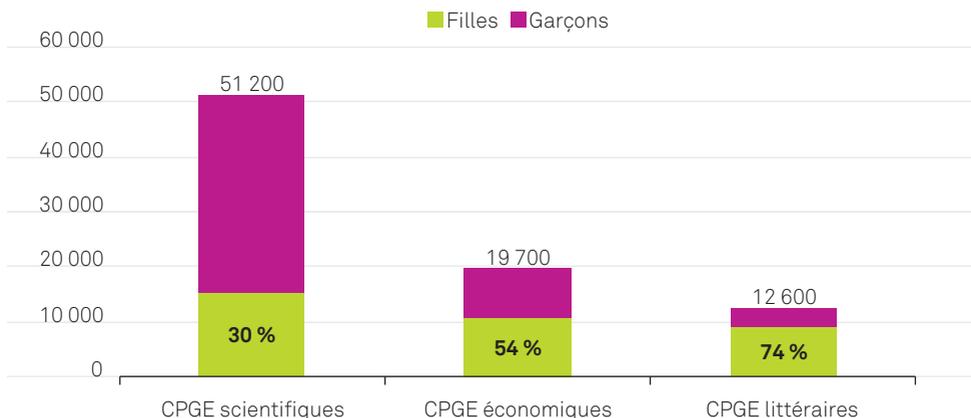
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI, SIES.

5. Après le baccalauréat

► Peu de filles en classes préparatoires scientifiques et peu de garçons en classes préparatoires littéraires

Effectifs d'inscrits en CPGE par filière en 2013



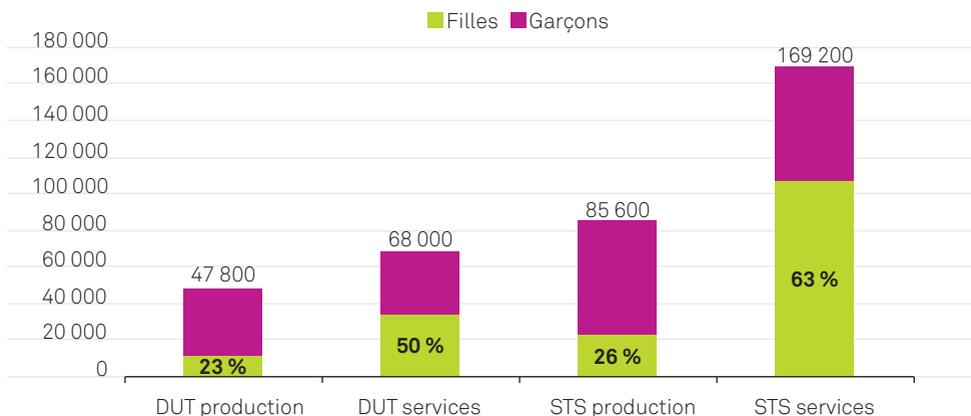
Lecture : en 2013, 51 200 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques. Parmi eux, 30 % sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI, SIES.

► En DUT comme en STS, peu de filles dans les spécialités de la production

Effectifs d'inscrits en DUT et STS en 2013



Lecture : en 2013, 47 800 étudiants sont inscrits à la préparation d'un DUT du domaine de la production. Parmi eux, 23 % sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI, SIES.

6. Les résultats

► Des filles plus souvent titulaires de diplômes généraux... ... des garçons plus souvent titulaires de diplômes professionnels

Les principaux diplômes du secondaire délivrés en 2013

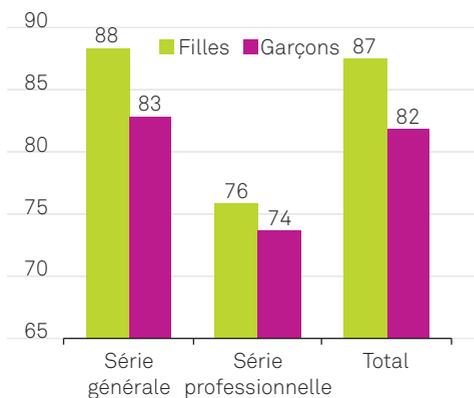
	Diplômes délivrés	Part des filles (%)
Brevet (DNB)	658 198	51,4
Série générale	605 983	52,4
Série professionnelle	52 215	39,3
CAP et CAPA	194 022	44,3
BEP et BEPA	151 580	48,9
Baccalauréat général	305 316	56,6
Bac S (scientifique)	157 229	46,2
Bac ES (économique et social)	97 729	61,4
Bac L (littéraire)	50 358	80,0
Baccalauréat technologique	124 853	52,5
Bac STI2D (sciences et technologie de l'industrie et du développement durable)	24 660	6,5
Bac STL (sciences et technologie de laboratoire)	6 800	57,0
Bac STAV (sciences et technologie de l'agronomie et du vivant)	4 524	44,4
Bac STG (sciences et technologie de la gestion)	61 124	55,7
Bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	22 400	92,1
Bac STD2A (sciences et techno. du design et des arts appliqués)	2 660	75,2
Bacs TMD (Musique et Danse) et Hôtellerie	2 685	50,8
Baccalauréat professionnel	159 241	40,8
Production	74 500	13,8
Services	84 741	64,5
Total des baccalauréats	589 410	51,5

Lecture : à la session 2013, 589 410 candidats ont obtenu le baccalauréat. Les bacheliers représentent 51,5 % des lauréats de cette session.

Champ : France métropolitaine + DOM.

► De meilleurs taux de réussite pour les filles

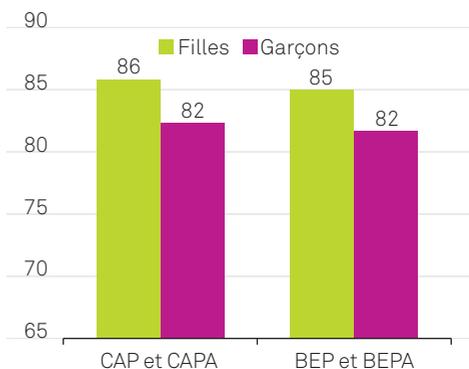
Taux de réussite au brevet en 2013 (%)



Lecture : en 2013, 88 % des filles et 83 % des garçons qui se sont présentés au brevet (DNB) dans la série « générale » l'ont obtenu.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Taux de réussite au CAP et au BEP en 2013 (%)

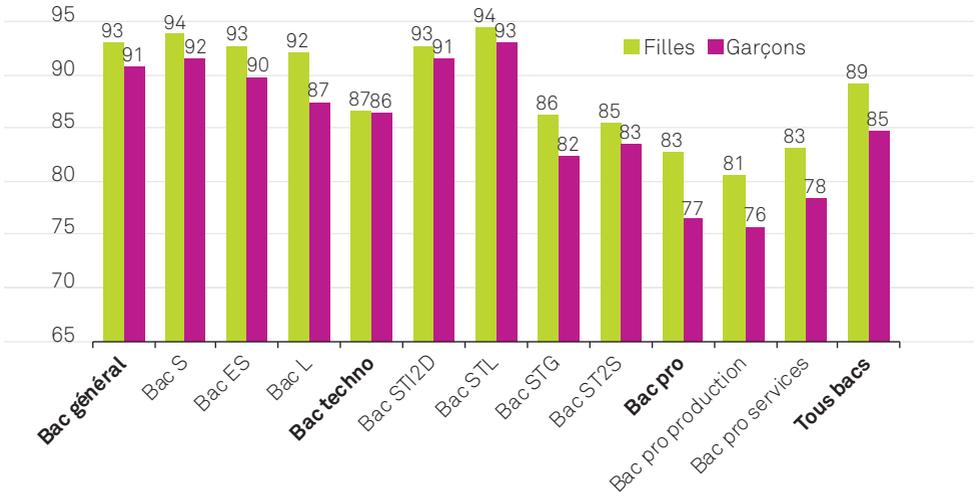


Lecture : en 2013, 86 % des filles et 82 % des garçons qui se sont présentés au CAP ou au CAPA l'ont obtenu.

Champ : France métropolitaine + DOM.

6. Les résultats

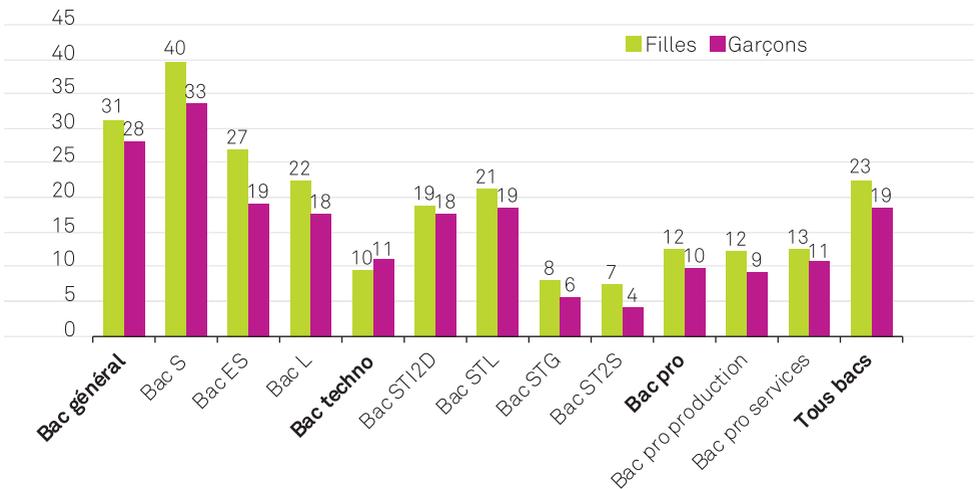
Taux de réussite au baccalauréat en 2013 (%)



Lecture : en 2013, 93 % des filles et 91 % des garçons qui se sont présentés au baccalauréat général l'ont obtenu.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Proportion de mentions « bien » ou « très bien » au baccalauréat en 2013 (%)



Lecture : 40 % des filles et 33 % des garçons admis au baccalauréat scientifique (S) en 2013 l'ont obtenu avec une mention « bien » ou « très bien ».

Champ : France métropolitaine + DOM.

6. Les résultats

► 78 % des filles et 70 % des garçons ont le baccalauréat...

Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat en 2013 (en %)

	Filles	Garçons	Ensemble
Baccalauréat général	44,1	32,3	38,0
Baccalauréat technologique	16,8	14,5	15,6
Baccalauréat professionnel	16,7	23,3	20,1
Ensemble	77,6	70,1	73,7

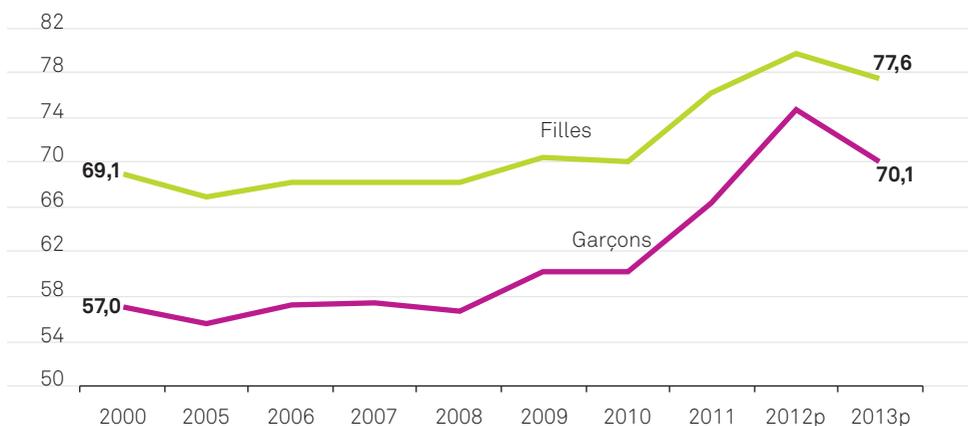
Lecture : dans une génération fictive qui a, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite de la session 2013, 77,6 % des filles et 70,1 % des garçons obtiennent le baccalauréat, que ce soit dès la première candidature ou après.

Champ : France métropolitaine + hors Mayotte.

Source : MENESR-DEPP (données provisoires).

► ... mais les écarts ont tendance à se resserrer

Évolution de la proportion d'une génération titulaire du baccalauréat (%)



Lecture : en 2013, la proportion de bachelières dans une génération s'élève à 77,6 %, celle des bacheliers s'élève à 70,1 %, soit un écart de 7,5 points en faveur des filles. En 2000, cet écart était de 12,1 points.

Note : la forte progression de l'indicateur en 2011 et 2012 s'explique par l'arrivée des premiers bacheliers professionnels ayant suivi le cursus en trois ans qui s'ajoutent aux bacheliers passés par le cursus en quatre ans (BEP suivi d'un baccalauréat en deux ans). En 2013, à la fin de la transition, l'indicateur diminue davantage pour les garçons que pour les filles, ces derniers ayant davantage profité de l'essor de la voie professionnelle.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

6. Les résultats

► 44 % de femmes parmi les docteurs et 29 % parmi les ingénieurs

Les principaux diplômes du supérieur délivrés en 2012

	Diplômes délivrés	Part des femmes (%)
BTS	118 629	52,3
DUT	46 903	42,5
Licence	168 086	58,3
Licence générale	121 326	62,1
Licence professionnelle	46 760	48,5
Master	122 044	60,4
Master recherche	18 002	58,4
Master professionnel	60 665	61,5
Master indifférencié	43 377	59,8
Diplôme d'ingénieur	31 348	28,5
Diplôme d'école de commerce et de gestion	33 550	49,6
Diplôme de docteur (santé)	8 813	65,4
Doctorat	11 784	44,3

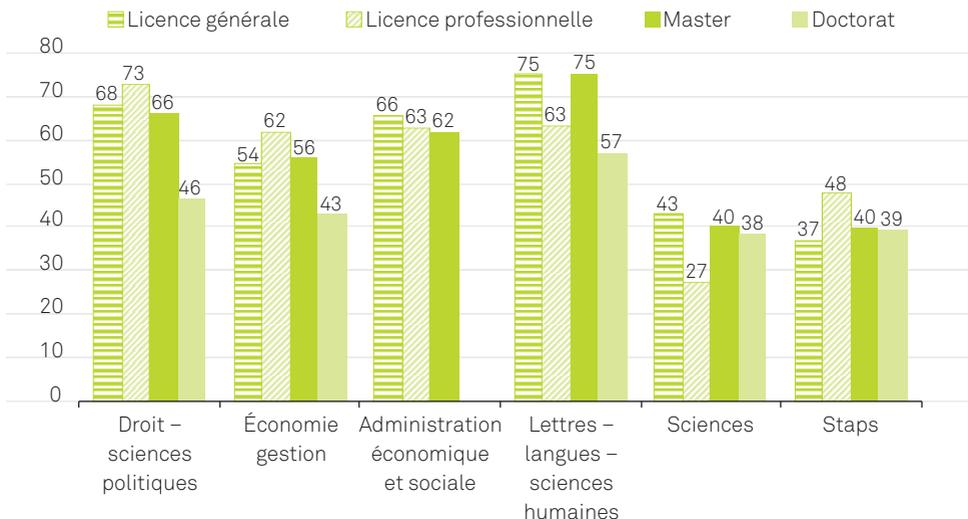
Lecture : en 2012, 118 629 candidats ont obtenu un BTS. Parmi eux, 52,3 % sont des femmes.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

► 57 % des docteurs en lettres sont des femmes, 38 % de femmes parmi les docteurs en sciences

Part de femmes parmi les diplômés universitaires en 2012 (%)



Lecture : en 2012, 75 % des titulaires d'une licence générale en « Lettres-langues-sciences humaines » sont des femmes. Elles représentent 57 % des diplômés d'un doctorat de la même discipline.

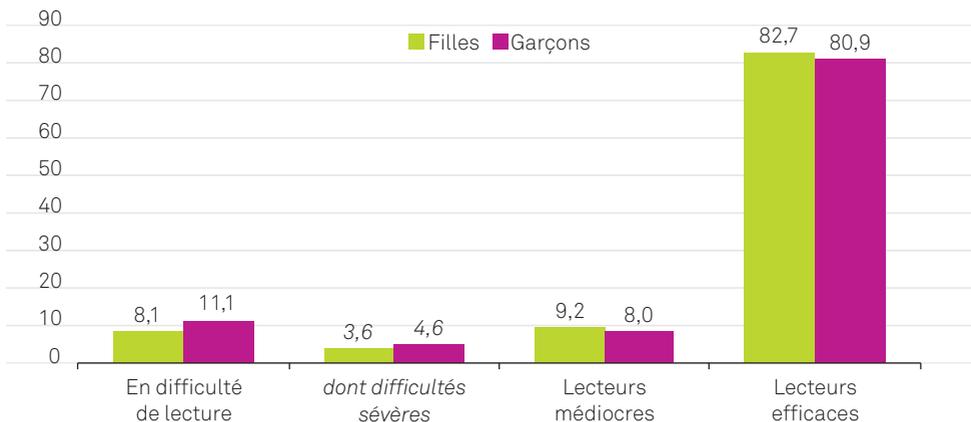
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

6. Les résultats

► Des garçons plus souvent en difficulté en lecture

Profils des lecteurs à la journée défense et citoyenneté (JDC) en 2013 (%)

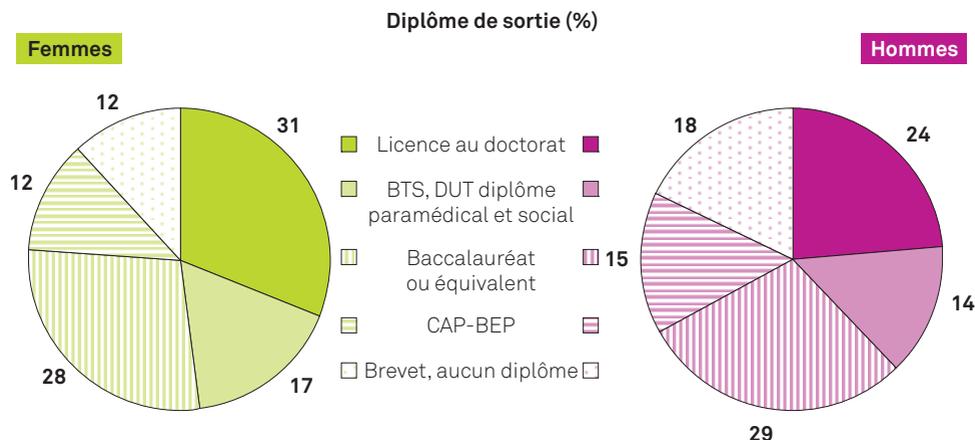


Lecture : sur l'ensemble des jeunes ayant participé à la *journée défense et citoyenneté* (JDC ex-JAPD) en 2013, 8,1 % des filles et 11,1 % des garçons sont en difficulté de lecture.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : Ministère de la Défense, direction du service national (DSN) et MENESR-DEPP.

► À la sortie du système éducatif, les femmes sont plus diplômées



Lecture : en moyenne sur 2010, 2011 et 2012, 31 % des femmes sorties du système éducatif sont titulaires d'une licence ou d'un diplôme supérieur, contre 24 % des hommes.

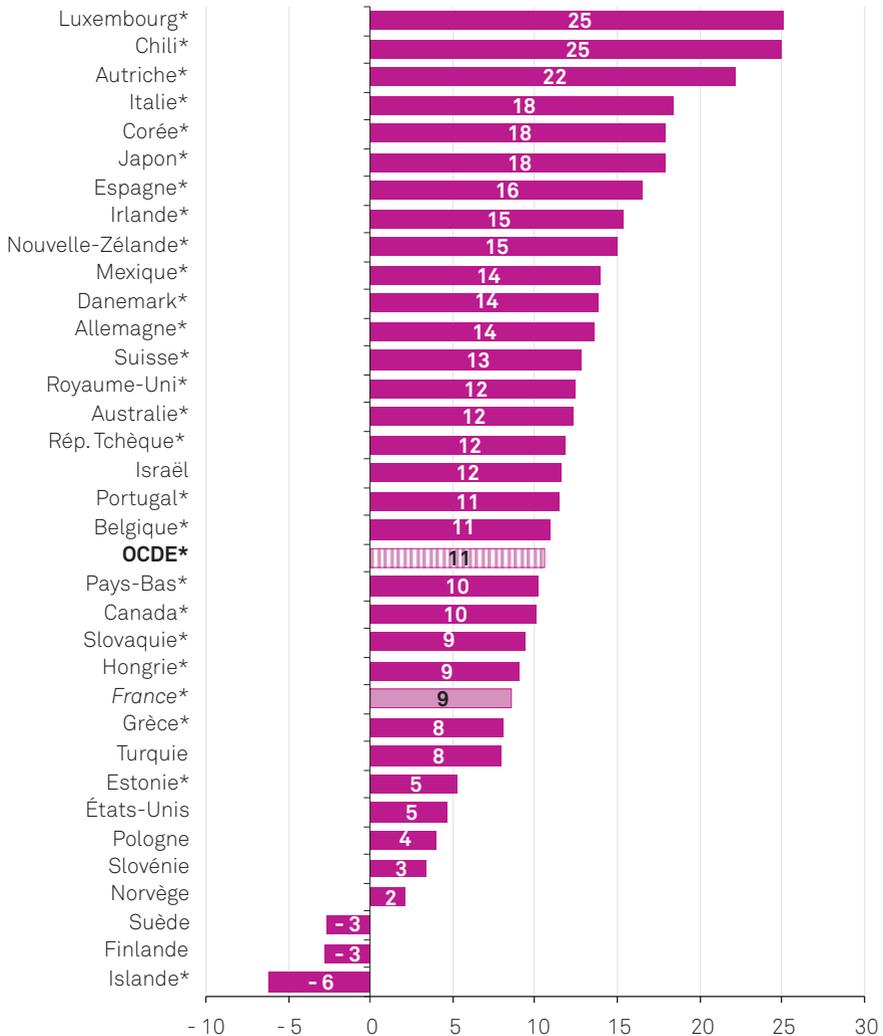
Champ : France métropolitaine.

Source : Enquêtes emploi Insee 2010 à 2012, traitement MENESR-DEPP.

6. Les résultats

► Dans la majorité des pays de l'OCDE, des scores moyens en culture mathématique supérieurs pour les garçons

Différence des scores moyens des garçons et des filles en culture mathématique en 2012



* Pays où la différence entre le score moyen des garçons et celui des filles est statistiquement significative.

Lecture : en 2012, en France, les garçons ont obtenu un score moyen supérieur de 9 points à celui des filles.

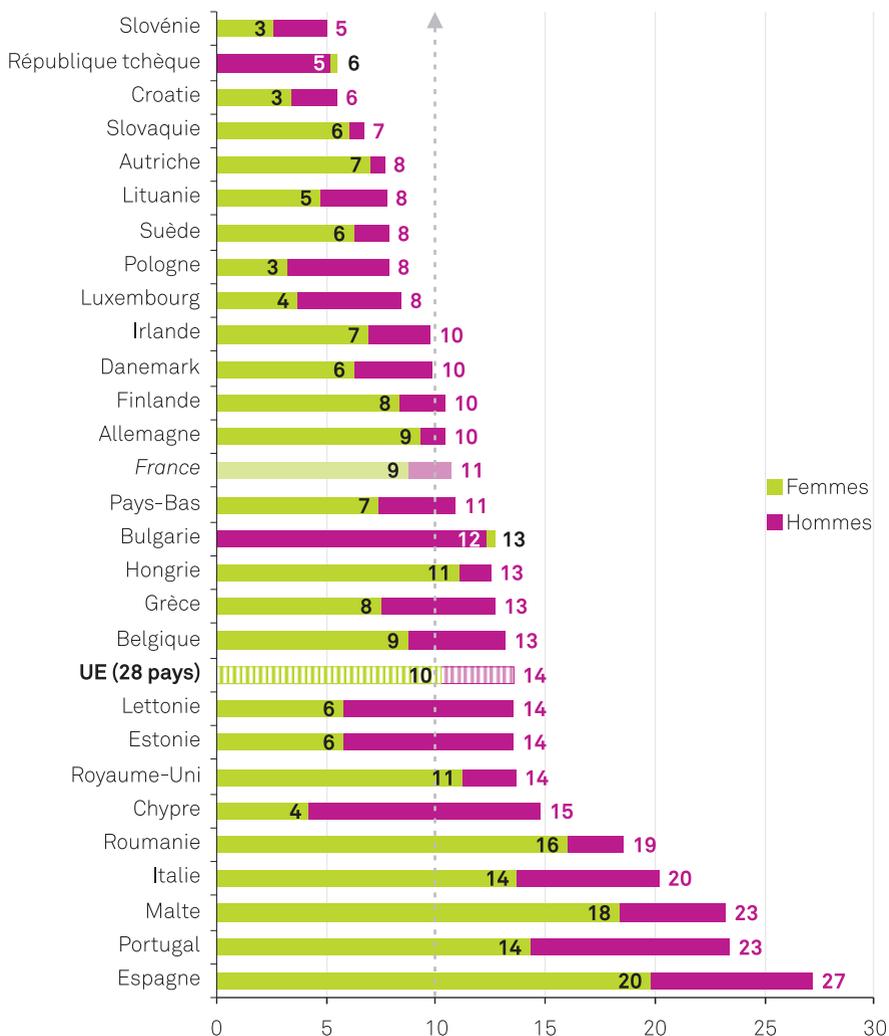
Champ : Élèves de 15 ans, quel que soit le lieu de scolarisation.

Source : Évaluations internationales PISA 2012, OCDE.

6. Les résultats

► 10 % des Européennes et 14 % des Européens âgés de 18 à 24 ans sont sortants précoces

Part des sortants précoces parmi jeunes âgés de 18 à 24 ans dans l'Union européenne en 2013 (%)



Lecture : en France en 2013, 9 % des femmes et 11 % des hommes âgés de 18 à 24 ans sont sortants précoces, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement du second cycle de l'enseignement secondaire.

Pour cet indicateur européen, la cible définie au sommet de Lisbonne est de réduire la part de sortants précoces à 10 % en 2020.

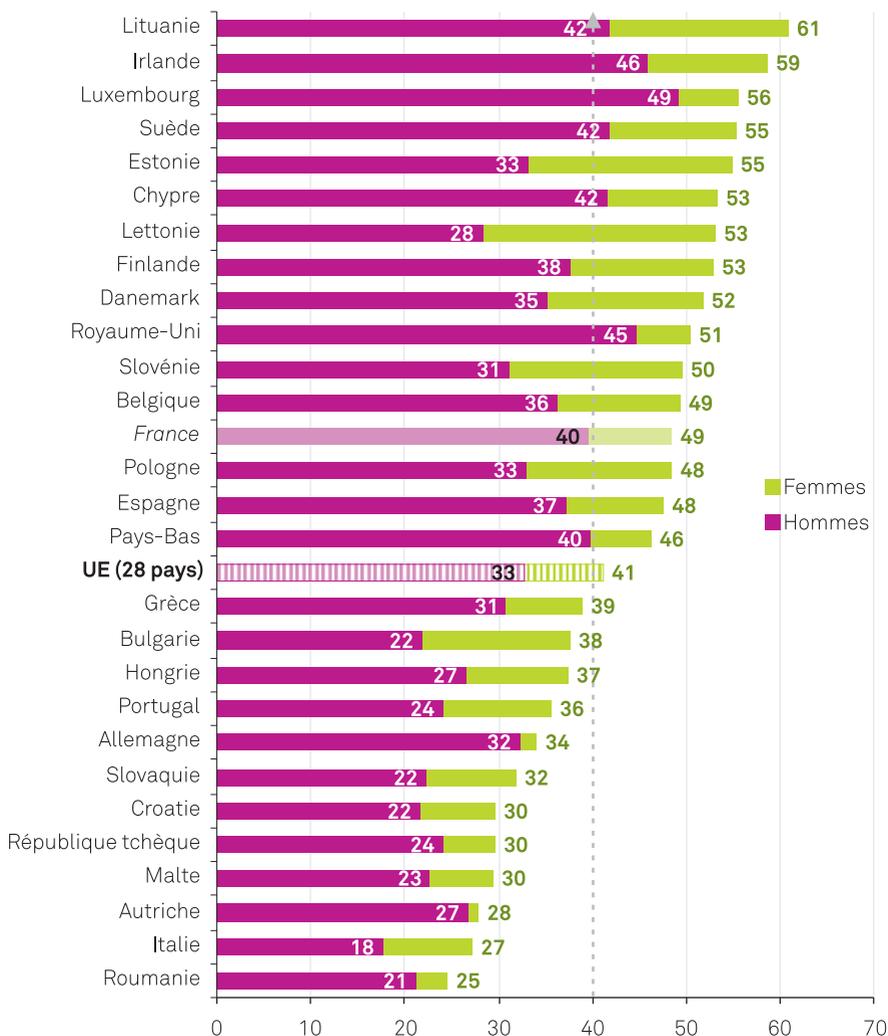
Champ : Élèves de 15 ans, quel que soit le lieu de scolarisation.

Source : Calculs Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail.

6. Les résultats

► 41 % des Européennes et 33 % des Européens âgés de 30 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur

Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans dans l'Union européenne en 2013 (%)



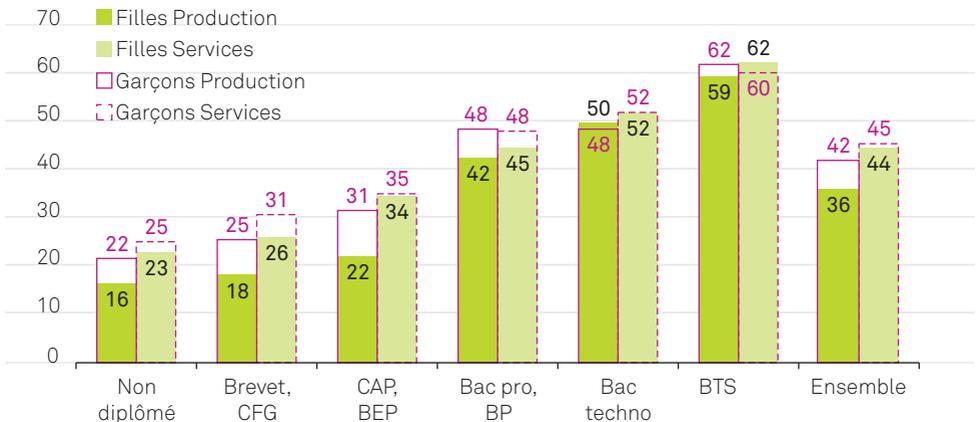
Lecture : en France en 2013, 49 % des femmes et 40 % des hommes âgés de 30 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur. Pour cet indicateur européen, la cible définie au sommet de Lisbonne est d'atteindre 40 % en 2020.

Source : Calculs Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail.

7. La situation professionnelle

▶ À diplôme équivalent et à la sortie du lycée ou de l'apprentissage, les filles s'insèrent moins bien en emploi que les garçons, surtout dans le domaine de la production

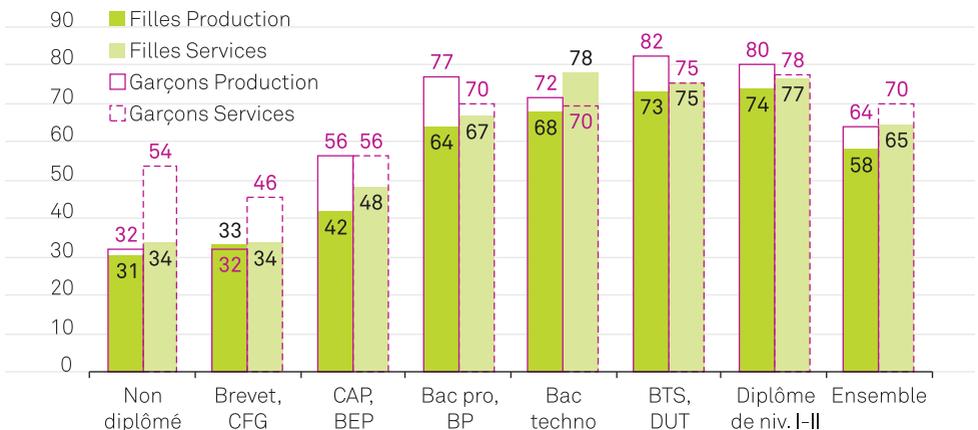
Taux d'emploi au 1^{er} février 2013, 7 mois après la sortie du lycée technologique ou professionnel (%)



Lecture : 7 mois après leur sortie du lycée technologique ou professionnel, 22 % des lycéennes titulaires d'un CAP ou d'un BEP de la production occupent un emploi, contre 31 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM hors académies de Toulouse et de Guadeloupe.
Source : MENESR-DEPP - Enquêtes IVA.

Taux d'emploi au 1^{er} février 2013, 7 mois après la sortie d'apprentissage (%)



Lecture : 7 mois après leur sortie d'apprentissage, 42 % des apprenties titulaires d'un CAP ou d'un BEP de la production occupent un emploi, contre 56 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM hors académies de Guadeloupe.
Source : MENESR-DEPP - Enquêtes IVA.

8. Les personnels

► Un personnel majoritairement féminin avec quelques exceptions

Les personnels de l'éducation nationale
et de l'enseignement supérieur en 2013-2014

	Effectifs	Part des femmes (%)
Enseignants dans le premier degré public	322 938	82,2
dont professeurs des écoles	315 487	82,5
Enseignants dans le premier degré privé sous contrat	43 379	91,3
dont professeurs des écoles	38 123	91,2
Enseignants dans le second degré public	380 630	58,2
dont professeurs de chaire supérieure	2 090	32,9
dont professeurs agrégés	46 097	51,7
dont professeurs certifiés et PEPS	236 387	62,1
dont professeurs de lycée professionnel	56 849	49,1
Enseignants dans le second degré privé sous contrat	92 715	66,2
dont professeurs de chaire supérieure	75	26,7
dont professeurs agrégés	3 401	48,3
dont professeurs certifiés et PEPS	56 316	68,2
dont professeurs de lycée professionnel	10 336	62,1
Enseignants dans le supérieur public¹	71 370	37,6
Ensemble des enseignants	911 032	67,5
Administratifs, sociaux et de santé (ASS)	78 026	84,9
dont filière administrative	58 345	83,6
dont filière technique et de service	12 100	95,8
Ingénieurs, techniciens de recherche et de formation (ITRF)	42 386	53,9
Bibliothèques	4 517	69,5
Direction, inspection, éducation, orientation (DIEO)	126 579	66,8
dont assistants d'éducation	89 827	69,7
Ensemble des personnels non enseignants du secteur public	251 508	70,3

1. Enseignants titulaires, y compris les professeurs certifiés et agrégés qui exercent dans l'enseignement supérieur. Sont exclus les enseignants non permanents.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte pour le secteur privé.

Sigles et abréviations

A

AES Administration économique et sociale.

B

Bac pro Baccalauréat professionnel.

Bac techno Baccalauréat technologique.

BEP (A) Brevet d'études professionnelles (agricoles).

BMA Brevet des métiers d'art.

BP Brevet professionnel.

BT Brevet de technicien.

BTS Brevet de technicien supérieur.

C

CAP (A) Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

CFA Centre de formation d'apprentis.

CFG Certificat de formation générale.

CM2 Cours moyen deuxième année.

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles.

D

DNB Diplôme national du brevet (ou brevet).

DEPP Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

DGESIP Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

DGESCO Direction générale de l'enseignement scolaire.

DGRI Direction générale pour la recherche et l'innovation.

E

ES Économique et social.

EPS Éducation physique et sportive.

G

GT Général et technologique.

H

HDR Habilitation à diriger des recherches.

I

INP Institut national polytechnique.

IPA Insertion professionnelle des apprentis.

IUT Institut universitaire de technologie.

IVA Insertion dans la vie active.

J

JDC Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD).

Sigles et abréviations

L	Littéraire.
L1	Première année de licence dans le cursus LMD.
LMD	Licence - master - doctorat.
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances (1 ^{er} août 2001).
M	
MENESR	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
P	
PEPS	Professeur d'éducation physique et sportive.
PFEG	Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.
R	
RERS	Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (publication DEPP).
S	
S	Scientifique.
SES	Sciences économiques et sociales.
Segpa	Section d'enseignement général et professionnel adapté.
SIES	(sous-direction des) systèmes d'information et des études statistiques.
ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social (ex-SMS).
Staps	Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (ministère en charge de l'agriculture).
STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqué.
STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion.
STG	Sciences et technologies de la gestion.
STG	Sciences et technologies industrielles.
STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.
STL	Sciences et technologies de laboratoire.
STS	Section de technicien supérieur.
SVT	Sciences de la vie et de la Terre.
T	
TM	Techniques de la musique et de la danse.

Les niveaux de formation

Niveau V

Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

Niveau IV

Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III

Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif

Signée pour la période 2013-2018 par six ministres,

- le ministre de l'éducation nationale,
- la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement,
- le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,
- la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,
- la ministre déléguée chargée de la réussite éducative,

la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif s'inscrit dans un fort engagement gouvernemental défini lors du comité interministériel des droits des femmes de novembre 2012.

La convention est articulée autour de trois chantiers prioritaires :

1. Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes.
2. Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
3. S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation à tous les niveaux d'études.

Ces axes sont déclinés en un ensemble d'actions à conduire sur la période et leur mise en œuvre fait l'objet d'une actualisation annuelle définie en annexe de la convention pour chacun des ministères. Au niveau local, la déclinaison de la convention s'appuie sur les réseaux mis en place par les différents ministères (chargé/es de mission égalité en académie, réseau « Insertion-Égalité » du ministère en charge de l'agriculture, référent/e égalité dans les établissements d'enseignement supérieur, ...).

La convention sera régulièrement suivie et évaluée par un comité de pilotage. Un bilan de l'activité de chaque ministère et de l'activité interministérielle sera réalisé en fin de période.

Consulter la convention

www.education.gouv.fr/egalite-filles-garcons-convention-interministerielle



Retrouvez sur les sites web du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche l'ensemble des données publiques couvrant tous les aspects structurels de l'éducation et de la recherche :

- les derniers résultats d'enquêtes ;
- les publications et rapports de référence ;
- des données détaillées et actualisées ;
- des répertoires, nomenclatures et documentation.

www.education.gouv.fr/statistiques

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/statistiques

Vous recherchez une information statistique

Centre de documentation

61-65, rue Dutot – 75732 Paris cedex 15

Téléphone : 01 55 55 73 58

(les lundi, mercredi et jeudi de 14 h à 16 h 30)

Courriel : depp.documentation@education.gouv.fr

Les données présentées dans cette brochure s'appuient, pour une large part, sur les publications de la DEPP [RERS, l'état de l'École, Notes d'Information].

1. La scolarisation
2. La mixité à l'école
3. De l'école au collège
4. Le second degré
5. Après le baccalauréat
6. Les résultats
7. La situation professionnelle
8. Les personnels



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

DIRECTION
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE



Entièrement téléchargeable
sur : www.education.gouv.fr

ISBN 978-2-11-139144-4



9 782111 391444